

ECOLE MILITAIRE ENFANTINE HERIOT

**« Ils seront élevés dans le culte de l'Honneur et de la Patrie »
Commandant HÉRIOT - 1886.**

=====
D'après la brochure "L'Ecole Hériot 100 ans d'histoire - 1886-1986"
Conception et réalisation originales de Mme M.-L. Gauthier (1986)
Reprise et réimpression par la section des AET des Yvelines (1996)
=====

La communauté des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul

+++

**81 années marquées par la présence des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul
dont le dévouement et la bienveillance constante
sont attestés par d'innombrables textes d'enfants.**

Le 4 Novembre 1886, le général Boulanger, alors ministre de la Guerre, prenait solennellement possession de l'Orphelinat Hériot, construit et généreusement doté par le commandant Hériot, pour "élever dans le culte de l' Honneur et de la Patrie" des orphelins de guerre. Le 10 Février 1887, 158 garçons âgés de 6 à 13 ans le peuplaient. Parmi les cadres qui les recevaient et à qui étaient confiés leur entretien et leur éducation, se trouvait incluse, par suite d'un désir émis par Mme Hériot, épouse du fondateur, une petite communauté des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

Cette présence d'éléments féminins au dévouement incomparable avait été jugée indispensable en raison du très jeune âge d'une bonne partie des élèves, pour tempérer ce qu'aurait eu inévitablement de trop rude pour eux un milieu exclusivement composé d'hommes et de militaires.

Un accord signé de la main même du général Boulanger ratifiait officiellement la présence permanente de cette communauté religieuse.

La première supérieure, sœur Cordier, était arrivée à l'École avec six autres sœurs, le 28 Janvier 1887, et, depuis cette date, vingt-quatre Filles de la Charité se sont succédées et n'ont pas cessé un seul instant de se dévouer au service des enfants avec la plus grande modestie et la plus édifiante abnégation.

Occupant traditionnellement les emplois les plus délicats, et souvent les plus obscurs et les plus ingrats.. direction de la dépense et de la cuisine, de la buanderie et de l'atelier de couture, service de l'infirmerie, soin et éducation des plus jeunes élèves, elles ont toujours fait preuve de compétence et de dévouement, ne ménageant ni leur temps, ni leurs forces.

La plupart d'entre elles sont restées très longtemps à l'École. Sœur Augustine, 51 ans, Sœur Jeanne, 48 ans, Sœur Marie, 46 ans, Sœur Eugénie (pour n'en citer que quelques-unes parmi les plus anciennes), prouvant ainsi leur attachement à nos enfants et travaillant inlassablement jusqu'à un âge avancé, sans même envisager quelques années de retraite, pourtant bien justifiées. S'usant ainsi à la tâche, six d'entre elles ont terminé leur vie à l'École même et reposent au cimetière du village, à côté de la famille du Fondateur. Les deux dernières, Sœur Marie et Sœur Jean-Gabrielle, nous ont quittés en 1950.

Trois Supérieures se sont succédées depuis la fondation.. Sœur Cordier, de 1887 à 1923, décédée à l'École à l'âge de 93 ans, Sœur Touche, de 1923 à 1928, et l'actuelle Sœur Pœuf, depuis 1928, qui ont toujours dirigé leur communauté avec une fermeté bienveillante, dans le sens du devoir et de la charité.

Ce dévouement simple, obscur et fidèle a été mis à l'honneur en plusieurs occasions dans les années passées. En 1946, la regrettée Sœur Marie, déjà titulaire depuis 1937 de la médaille d'or du Mérite civique, recevait des mains de M. Michelet, ministre de la Défense nationale, la croix de la Légion d'honneur. En 1947, c'est Sœur Pœuf, l'actuelle Supérieure, qui recevait la même distinction des mains du général Matter, directeur de l'Infanterie.

Autant que leurs propres mérites personnels, c'est la Communauté tout entière qui se trouvait honorée et récompensée par l'attribution de ces décorations. Elle recevait ainsi le témoignage officiel de l'admiration et de la reconnaissance de tous, qui se sont toujours manifestées sur un plan plus discret et plus intime, par les visites fréquentes et les nombreuses lettres d'anciens de tous âges, qui conservent fidèlement le souvenir de telle ou telle sœur, qu'ils ont particulièrement aimée lorsqu'ils étaient à l'École.



Sœur Jeanne reçut la croix de Chevalier de la Légion d'honneur le 12 juin 1932

Sœur Marie reçut la croix de Chevalier de la Légion d'honneur le 23 mai 1946

Sœur Pœuf, Mère supérieure, reçut la croix de Chevalier la Légion d'honneur en 1947

Sœur Vincent reçut la croix de Chevalier la Légion d'honneur le 26 mai 1955

Sœur Joseph reçut la croix de Chevalier la Légion d'honneur en 1967

